

505 Exposition universelle de Paris.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Dossier concernant l'envoi à ~~Paris~~
l'Exposition Universelle de Paris
d'ouvrages d'Artistes vivants appartenant
à l'Etat.

Ministère de l'Intérieur

N° 505.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

| NUMÉRO D'ORDRE. | DATE DE LA PIÈCE. | ANALYSE. |
|--------------------|----------------------|----------|
| | | |

MINISTÈRE

Bruxelles, le 20 Mars 1855.

DE

L'INTÉRIEUR.

MOUSE ROYAL
EN PEINTURE ET EN SCULPTURE.
N° 505

1^{re} DIVISION.

N° 1698
7267

Messieurs

N. B. Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la division.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Exposition
de Paris

2247

Comme suite à ma lettre du 9 de
ce mois, j'ai l'honneur de vous
informer que la statue de l'Âge
d'or exécutée par M^r Jacquet peut
être envoyée à l'exposition de Paris
ainsi que le tableau de M^r Mathieu,
La déposition du Christ au tombeau.
Agréez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée

Le Ministre de l'Intérieur,
P. J. J. J.

A Messieurs les Membres de la Commission
Administrative du Musée Royal de peinture &c.

9 mars 1855

Ministère de l'Intérieur

Messieurs

.....
MM. Hamman Thomas et Robbe ont demandé spontanément que leurs tableaux, la messe d'Adrien Willaert; Judas après la condamnation du Christ; et la campine, paysage avec bestiaux fussent envoyés à l'exposition universelle

Le Gouvernement qui est propriétaire de ces tableaux acquiesce au vœu exprimé par les artistes

Je vous prie Messieurs de vouloir donner les ordres pour que la Commission précitée puisse faire déplacer et emballer les ouvrages ci-dessus mentionnés

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération

Le Ministre de l'Intérieur

(s) Simon

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 9 Mars 1855.

3^e
DIVISION.

N^o 1,698.

7,267



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la division.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Exposition de Paris.
Objets à envoyer.

Messieurs,
J'ai communiqué à M^r le Président de la Commission belge de l'Exposition universelle de Paris, votre lettre du 18 Février dernier, N^o 505, ainsi que la liste des objets d'arts appartenant au Gouvernement, qui vous a été soumise.

Cette Commission vient de me faire connaître le résultat des démarches qu'elle a faites auprès des artistes auxquels elle s'est adressée.

M^r c. Xavez consent à exposer son tableau

de
A la Commission administrative du Musée Royal de peinture et de sculpture.

Del Assomption de la Vierge, mais
en y joignant la Résurrection
de Lazare, qui se trouve à
l'Eglise du camp de Beverloo,
Notre-Dame des affligés qui
est à l'Eglise de Charleroy,
plus la Sainte-Famille que
possède le Musée d'Anvers.

Malheureusement
le temps semble manquer, dit
la Commission, pour les dis-
-marches que nécessiterait la
réalisation du vœu de M^r Sarez.

M^r J. Peefs propose
l'envoi de la statue du Roi
et S. M. a bien voulu y
consentir. Le buste de Francesca
di Rimini fera partie de cet
envoi. M^r Peefs se charge
d'en surveiller l'emballage.

M^r Madou désire
exposer son trouble-fête.

M^r M. Hamman, Thomas
et Robbe ont demandé spon-
-tamment que leurs tableaux,
la messe d'etruin Willaert,

Judas

Judas après la condamnation
de Christ, et la Campsine,
paysage avec bestiaux;
fussent envoyés à l'Expo-
sition universelle.

Le Gouvernement qui est
propriétaire de ces tableaux
acquiesce au vœu exprimé
par les artistes.

Je vous prie, Messieurs,
de vouloir donner les ordres
nécessaires pour que la
Commission précitée puisse
faire déplacer et emballer
les ouvrages ci-dessus men-
tionnés.

Agrez, Messieurs,
l'assurance de ma considération
très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Poirion

Nom de l'artiste.

Peinture - Dessins.

- Ph. Van Brée * Sixte-Quint lorsqu'il était pâtre.
- Eug. Verbeekhoven * Groupeau de moutons battus par une averse.
- L. Gallait * L'abdication de Charles-Quint.
- De Braeckeleer * Le Comte de mi-Carême.
- id. — * Le Jubilé de 50 ans de mariage.
- De Keyser * La bataille de Woeringen.
- De Biefve * Le compromis des nobles.
- H. Leys. * Un prêche au XV^e siècle.
- Boissuet * Cour mauresque de la Giralda
- Gérifson. * Vue intérieure de la Cathédrale
de Tournay.
- Kühnen * Paysage.
- L. Mathieu * Déposition du Christ au tombeau.
- E. Slingseneyer * Episode de la bataille de Lepante.
- Eug. Van Maldeghem * Le Christ prêchant sur la
montagne.
- Portaels * La sécheresse en Judée.
- Kindermans * Paysage.
- Hamman * La Messe d'Adrien Willaert.
- L. Robbe * La Campine. — Paysage avec bestiaux.
- M. Thomas * Judas orant pendant la nuit
de la condamnation du Christ.
- Billoin. * Dessin à l'aquarelle d'après le
tableau de Paclinet : L'inven-
tion de la Croix.

Billoin.

Billoin Dessin d'après le tableau de
De Caisne : Les Belges illustres.
Madou * Les trouble-fête.

Sculpture.

Eug. Simonis * L'innocence - Statue en marbre.
Ch. Geefs Francesca de Rimini - buste en bronze.
Eug. Simonis * Pépin de Herstal - Statue en pierre de France.
J. Geefs * Baudouin de Constantinople - idem
Chr. Geerts Jean I^{er} - idem
L. Jehotte * Thierry d'Alsace - idem
Fraitkin * L'amour captif - Statue en marbre.
G. Geefs. Statue du Roi en marbre.
J. Jaquet aîné. * L'âge d'or - Groupe en marbre.

ROYAUME

DE

BELGIQUE.

Musée Royal

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Van der Meulen

N^o 505

3

1 Annexe 1

(4)

Bruxelles, le 18 février 1845.

à M^{rs} le Ministre de l'Intérieur

Répondant à votre ^{Dépêche} lettre
 du 13 de ce mois, N^o D^o 8764
 7267,
 nous avons l'honneur de vous
 informer que la Commission ad-
 huc créée par le Musée royal s'est réunie avec
 impromptu au vu et au su de
 dans la lettre que la Comm^{on}
 belge de l'Exposition universelle
 de Paris vous a adressée
 sous la date du 26 Octobre.
 En effet, les œuvres désignées
 dans la liste jointe que vous
 avez bien voulu nous commu-
 niquer ont été examinées
 par un Secrétaire de l'Académie
 belge de l'Exposition de Paris.
 Toutefois, il nous a paru
 désirable de ne point com-
 mencer par ces ouvrages
 les quatre statues en pierre
 de France, qui ornent les
 vestibule du Palais de la
 Nation, à cause de la nature
 de ces sculptures et de leur
 difficulté de transport.

Nous pensons, Messieurs
 les Ministres, que le déplace-
 ment des objets d'art qu'il

s'agit d'envoyer à Paris ou à
Paris de naturel à offrir des
dangers, car il est à supposer
que la Commission française
ne négligera aucune des
mesures de précaution usitées
en pareilles occasions,
mais nous croyons utile
de recommander expressément
que l'emballage des Statues
en marbre se fasse sous la
surveillance des artistes qui
en ont exécutés, et nous
ne devons même pas nous
laisser ignorer, ~~ce qui con-~~
~~cerne la Statue de M^r.~~
Ferdinand (L'Amour Captif),
~~en marbre, par le di-~~
~~positif du sujet, et excep-~~
~~tionnellement fragile et qui il~~
y aurait réellement du danger
à l'envoyer à Paris; nous
ne saurions donc, ~~pour~~
~~ce motif, nous engager,~~
vous engager, M^{rs} de Lambert
à exposer ce bel ouvrage
sans aucune précaution
d'un déplacement.

Nous vous l'honneur de
vous renvoyer la lettre de la
Commission Belge de l'Exp^o
Universelle qui se trouvait
jointe à votre lettre précitée
et de vous ^{remercier} d'espérer
l'assurance de M^{rs} de Lambert

Le Président

Le Secrétaire
H. J.



MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR,

Bruxelles, le 13 février 1855.

3

3^e DIVISION.

N^o 134.
S^o 24^e.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N^o 505

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la division.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

Je vous prie de vouloir bien envoyer immédiatement à M^r Verlat, artiste peintre, à Paris, rue Pigalle n^o 77, son tableau d'histoire représentant Godefroid de Bouillon à l'assaut de Jérusalem, acquis l'année dernière pour le compte du Gouvernement et qu'il a demandé l'autorisation d'exposer à la Grande Exposition de Paris.

Il importe que ce tableau soit envoyé avec son cadre.

Agnez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

J. Van der Meulen

A la Commission administrative du Musée Royal de peinture et de sculpture de Bruxelles.

*Empis le tableau
le 14 février 1855
2 copies C. V. Van der Meulen*

MINISTÈRE

DE

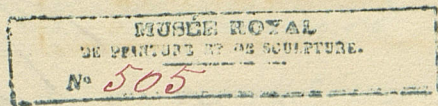
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 13 février 1855.

3^e DIVISION.

N^o 1764

7267.



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la division.

2 ANNEXE S.

SOMMAIRE.

Exposition universelle
de Paris.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous communiquer une lettre de la Commission belge de l'Exposition universelle de Paris, qui demande que le Gouvernement mette à sa disposition les ouvrages des artistes vivants appartenant aux collections de l'Etat, qui pourraient servir à placer l'Ecole Belge dans un jour avantageux à l'Exposition dont il s'agit.

L'état ci-joint indique les œuvres qui m'ont paru répondre le plus convenablement aux vues de la

A la Commission administrative du Musée
Royal de Peinture & de Sculpture,
à Bruxelles.

Commission.

Cependant, il n'y aurait pas lieu de comprendre dans l'envoi à Paris, les œuvres qui ne seraient pas d'un mérite incontestable.

Avant de prendre une décision, je désire que vous me fassiez connaître votre avis tant sur la convenance de ce déplacement, que sur les dangers qu'il pourrait offrir pour la conservation des œuvres d'art, et sur les mesures qui devraient être prises pour les garantir de tout accident, notamment en ce qui concerne les ouvrages en marbre.

Il est bien entendu qu'aucun ouvrage ne serait mis à la disposition de la Commission Belge, qu'après avoir consulté les artistes intéressés.

Il me serait agréable de recevoir votre réponse, le

plus

plus tôt possible.

Agrées, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
J. J. Van der Linden

Commission Belge

de

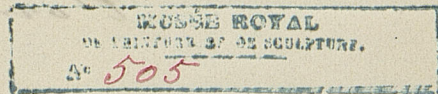
l'Exposition Universelle

de

Paris.

N^o 68.

Bruxelles, le 26 Décembre 1854



Monsieur le Ministre,

L'époque n'est pas éloignée où nos artistes auront à s'occuper de l'envoi des ouvrages qu'ils destinent à l'Exposition universelle. La Commission de son côté, va devoir se rendre définitivement compte de l'importance du contingent que l'Ecole belge fournira à l'Exposition. Le moment nous semble donc venu, Monsieur le Ministre, d'appeler votre attention sur les concours que le Gouvernement est à même de prêter afin que ce contingent soit aussi riche et aussi complet que possible.

Parmi nos artistes les plus distingués plusieurs qui avaient des ouvrages à l'Exposition générale de Bruxelles, n'ont plus la disposition de ces œuvres et ils n'auront pas le loisir de terminer pour l'Exposition universelle de Paris des productions assez importantes pour qu'ils se précipitent à entrer en lice; d'autres de nos artistes les plus estimés, qui ne comptent point s'abstenir cependant, ne pourront être jugés à leur valeur qu'à la condition de fournir en plus, à côté de leurs productions nouvelles des ouvrages qui font aujourd'hui

à Monsieur le Ministre de l'Intérieur



JAYOS BRONZE
SEPTEMBRE 20 1855

l'ornement des collections publiques ou privées.
 A l'Exposition de Dublin, la Commission
 chargée des intérêts Belges avait été assez heureuse
 pour obtenir que le Roi, et à son exemple, plusieurs
 particuliers se Dessussissent momentanément
 d'occuper eux-mêmes de nos principaux
 artistes, et cet acte de générosité rendue
 à larges bras aida un succès éclatant que
 l'École belge a remportée en cette circonstance.
 L'occasion actuelle est plus solennelle
 et plus décisive encore; si dans d'autres
 expositions des Beaux-arts, l'on a pu se
 former une idée du mérite de quelques artistes
 étrangers isolément, on verra pour la
 première fois en 1855, toutes les Ecoles
 se présenter avec leurs forces réunies et
 chacune sous son drapeau. Aussi, la
 Commission est fondée à espérer qu'elle ren-
 contredra de toutes parts l'appui le plus
 efficace, et elle croit devoir commencer ses
 démarches en s'adressant à vous, Monsieur
 le Ministre, afin que vous vouliez bien
 faire examiner quels sont les ouvrages des
 artistes vivants, appartenant aux Collec-
 tions de l'Etat, qui pourraient, sans que
 l'intérêt ou l'honneur propre de leurs
 auteurs en fut d'ailleurs froissé, servir
 à placer l'École belge dans un jour
 avantageux à l'Exposition universelle
 de Paris. Nous vous prions, dès que vous
 aurez arrêté vos résolutions à cet égard, d'en avoir
 l'obligeance de nous les faire connaître.

Le Secrétaire
(Signé) W. Romberg

Aguez, &c. Le Président
(Signé) Ch. De Vrochère